

# Chronique d'un village « Hengwiller »

La revue « Reichsland Alsace-Lorraine » nous indique ces quelques lignes sur le passé de Hengwiller : Hengwiller était une location de l' Evêché de Metz et faisait partie de la Marche de Marmoutier . Le village était une possession de la Seigneurie d' Ochsenstein ; puis à l'extinction de celle-ci (an 1485), aux Seigneurs de Deux-Ponts Bitche, en 1570 aux Comtes de Hanau-Lichtenberg . Il fut donné en gage aux Comtes de Furstenberg entre 1684 et 1703, à la famille de Hesse-Darmstadt en 1736 .

Vers 1150, Hengwiller était alloué à Marmoutier, vers 1388 à Thomas de Megde et aux environs de 1520 jusqu'en 1550 à Rathsamhausen zu Stein .

La Cour Colongère de Hengwiller appartenait à l' Abbaye de Marmoutier ; mais était cependant louée au Géroldseck, puis à partir de 1462 aux Comtes de La Petite Pierre . Après l'extinction de cette famille, le village retourna aux Géroldseck à la fin du XV<sup>e</sup> siècle .

Les vassaux s'appelaient Echelm de Sinstingen et de Mettingen .

Hengwiller est ecclésiastiquement une annexe de Reinhardsmunster . Dans son ban se trouvent 4,7 hectares de forêts des Hospices de Strasbourg . Entre 1870 et 1945, Hengwiller était une annexe de Dimbsthal . Les protestants appartenaient à la paroisse d' Allenwiller .

Nous avons parlé du repeuplement des lieux à partir de 1688 et par là des frictions entre la Seigneurie de Hanau et l' Abbaye de Marmoutier et également des différents entre les habitants de Hengwiller et de Dimbsthal ; « Journal de Saverne » 10 mars 1928 n°30 et avril 1928 n°45 .

Albert Fuchs nous éclaire sur les différents noms du village : Hemingsbura en 827 et 1120, Hengenbur en 1295 ; le village de Hemming (bur-maison cf Burbach) .

En 1144, l' Abbaye de Marmoutier s'exprimait ainsi à propos de Hengwiller (Revue d'Alsace 1891, page 470) : « *Inter Dumphestal et Salahendal et Hemmingesburen san a viginti, qui faciunt plenum servicium . Sun ibi septem, unde exit in unclé dou dimidia quitque qui cum caballis serviunt . (Sive Hengebur, vicus hodie destructus reinanente villa dicta Engewiller)* »

En 1163, l'Abbé de Marmoutier obtint les droits suivants :

« Le Maire de Garberg percevra les redevances de Hengebur, qui montent à 20 onces, et les remettra à l' abbé . Le Schultheiss de Marmoutier se rendra dans ce village à la Saint-Jean Baptiste, au solstice d' été, et réglera avec les paysans tout ce qui touche à ces redevances . Ce jour-là, le Maire lui doit un repas à lui et à ses assesseurs » (Curiosités d' Alsace II, Colmar 1863, page 392) .

En l'an 1295, le Comte Frédéric de Linange Dabo , avec l'accord de son épouse Johanna

donna au couvent du Monastère d' Obersteigen la partie de la forêt située entre la forêt du Monastère et la forêt communale de Hengenbur (Hengwiller) à la condition que le Seigneur de Wangenbourg lui alloue une rente annuelle de deux shillings (Alsatia de Stoeber, 1833-1874, page 193) .

En l'an 1380, Rudolf d'Ochsenstein transmis à Klaus Schwann, le valet de Marmoutier », le bourg Hengenbür ou Hengwiller pour 10 Livres de Pfennig .

A partir de 1616, les Comtes de Lichtenberg ont entrepris le repeuplement du village de Hengwiller qui était abandonné depuis de nombreuses années déjà . Des colons se sont présentés au Château de Lichtenberg dans l'intention de venir s'installer à Hengwiller . Mais le flou quant à la souveraineté empêcha le projet de se réaliser . L'année suivante, en 1617, la famille de Lichtenberg est en discussion avec les Lorrains et le Couvent de Marmoutier pour le transfert de la Cour Colongère de Hengwiller aux Lichtenberg . La Cour était une location lorraine ; mais que le Couvent de Marmoutier possédait encore . Mais les pourparlers restèrent sans suite . Toujours est-il qu'on a l'impression que le village abandonné était repeuplé de quelques colons à la veille de la guerre de Trente Ans, lesquels sont repartis à cause des affres de la guerre .

A partir d'une description datant de 1688, on peut noter ces indications sur le passé glorieux de Hengwiller : « Hengwiller était une ville entourée d'un mur d'enceinte et de fossés et était une antique location de l' Evêché de Lorraine . Une église abandonnée avec son clocher fortifié, des fondations et le mur du cimetière, avec des pierres tombales couchées à côté, gravées d'un ciboire catholique avec une croix près du mur de l'église, à côté du presbytère entouré d'un étang, dans l'état dans lequel Friedrich Casimir, Comte de Hanau l'avait transmis à la Maison de Lichtenberg en l'an 1684 . Le bourg avec ses 8 acres  $\frac{1}{2}$ , les chemins en deux sorties (portes), le tout abandonné et délaissé depuis plus de cent ans .

C'est seulement en 1688 que l'idée de repeupler le village abandonné revint de nouveau . Ce fut l' Abbé de Marmoutier, autrefois locataire de la Cour Colongère de Hengwiller qui y avait intérêt . L'Abbé décida seul du repeuplement sans en demander l'avis, ni au Seigneur de Lichtenberg, ni au Prince Evêque de Würtemberg . Le couvent de Marmoutier agit de manière telle que tôt ou tard il fallut une décision de justice pour venir en aide aux pauvres colons qui étaient exploités, comme nous le verrons par la suite . Ainsi, nous trouvons en 1689, comme premier habitant du « Bourg », H.Bernhardt Schobby (probablement un Suisse) ; avec lui, dans sa baraque, habite aussi son frère . Près du fossé contre l'ancienne porte s'installe plus tard Lorentz Meyer . En 1701, habite au milieu de Hengwiller, Hans Sattler dont la maison en paille a brûlée . D'autres habitants sont Léonhard Kern et Hans Ernst . En 1699, Torst Wünschdörfer (un Suisse), nouvellement arrivé obtient de l' Abbaye 140 acres de terres à défricher . Il demande l'exemption de toutes les taxes pendant 12 ans comme l'indique l'ordonnance royale de 1687 qui accorde ce droit à tous les habitants d' Alsace qui défrichent les champs et les forêts . Cependant Wünschdörfer ne négocia et n'était pas seul, d'autres Suisses étaient arrivés avec lui . Ils s'installèrent vers le Büchberg, de l'autre côté du fossé du ruisseau Dörrenbach, sur la colline

vers la montagne avec femmes et enfants . Plus tard on indiqua que Théodore Wintersdorfer, le métayer sur la colline près de la large fontaine, y a fait construire sa maison près de la fontaine qu'il a commencé à poser .

En 1701, Bernhard et Hans Schäbi demande un petit morceau de pré « dans le fossé de Hengwiller » qui appartenait jusqu'à présent à un fabriquant de charbon de bois (un charbonnier) de Dimbsthal .

Le 16 juin 1703, par l'intermédiaire de Pallas, l'avoué de l' Abbaye de Marmoutier, le village reconstruit de Hengwiller fut présenté à l'ancien Schultheis du Moulin de Champagne, Gabriel Fuchs . Nous voyons que l' Abbaye de Marmoutier agit en totale illégalité, puisqu'elle ne possède et n'a jamais possédé de quelconques droits sur Hengwiller .

La taxation du Prince Evêque de Furstenberg cessa en 1703 et en 1704 les habitants de Hengwiller promirent fidélités aux Seigneurs de Hanau . Cet exploit anéanti naturellement la main mise de l'Abbaye de Marmoutier sur Hengwiller . Il n'est pas étonnant donc de voir que dans le futur, la Seigneurie de Hanau se soit plus d'une fois frottée au Couvent de Marmoutier.

En 1705, l'Abbaye revendique tout ce qu'elle peut à propos de Hengwiller – nous avons vu qu'elle a exercé plus d'un droit – l'Abbé désire le droit du bois, parce qu'il l'avait exercé auparavant , le droit de pâitre sur le ban pour ses villages environnants, enfin aussi le droit territorial . Mais les Comtes de Hanau ne se laissèrent pas chasser . Le Couvent conserve avant et après la Cour Colongère les droits qui s'y rapportent . En vérité, le Comté de Hanau ne possède en bien propre à Hengwiller qu'une seule maison (près du Kohlbrünnel) et seulement 4 ou 5 acres de terre, dont il payait les redevances (intérêts) au Couvent .

En 1718, la Seigneurie de Hanau accueille des nouveaux habitants, en l'occurrence 8 de Winzenheim et 2 de Willgottheim . Poussé sans aucun doute par les habitants jaloux de Dimbsthal qui craignaient pour leur subsistance, l' Abbé de Marmoutier ne se montra pas gentil envers les nouveaux arrivants ; il leur fit même abattre les arbres fruitiers . Les habitants de Dimbsthal eux-mêmes livrent une sorte de guerre punitive envers Hengwiller ; mais au cours de leur quatrième expédition ils se font énergiquement refouler . En plus les habitants de Dimbsthal possédaient encore assez de terres non cultivées, la moitié de leur ban n'était pas défriché . Pourtant ils volent le foin des prés des gens de Hengwiller et saisissent leurs troupeaux qu'ils laissent sans soins et périr par pure méchanceté . L'affaire a été portée devant le Conseil Souverain d'Alsace à Colmar ; suite à ses décisions le ban de Hengwiller a été aborné en 1719 et les limites avec les villages limitrophes ont été bien définies .

En 1723, le « vassal » de Reinhardsmunster, Jelgin signale au Seigneur de Hanau que l' Abbé de Marmoutier a modifié considérablement les limites du ban en faisant installer 9 nouvelles bornes frontières entre Hengwiller et Birkenwald . Ces bornes portent les armoiries de l'Abbaye (la Crosse Abbatiale) sur la face tournée vers Hengwiller . Il en découla un procès qui bien sûr ne fut pas favorable à l' Abbé .

« L' Evêque de Strasbourg, Johann Evêque de Baros, décida en 1733 la création d'une paroisse à Obersteigen composé de plusieurs lieux éparpillés,

notamment des villages d'Obersteigen, Neudorf (Reinhardsmunster), Hengwiller, Wangenbourg et Engenthal et les annexes de Schneethal et Wolflingerthal . En 1739, lorsque le curé Perula, quelque temps après son installation, demanda la construction d'un presbytère à Obersteigen, le bailliage de Saverne propriétaire d' Obersteigen, l'Abbaye de Marmoutier propriétaire de Hengwiller, le Prince de Hesse-Darmstadt protecteur de Reinhardsmunster et les communautés d'Engenthal et de Wangenbourg opposèrent un refus et affirmèrent que la création de cette paroisse était une nouvelle page de l'Ordinaris . « Alsatia, édition de Stoeber, 1873-1874, pages 212/213 »

L'église fut construite à l'endroit où se trouvait autrefois un cimetière, que les Protestants du village se sont appropriés parce qu'il leur appartenait au 1 janvier 1824 . Il s'en suivit un procès dont les causes et les conséquences peuvent être lues dans : Arrêts et décisions de la Cour Royale de Colmar, 1833 page 272/276 et dans un article de Louis-Charles Will « Journal de Saverne -Zaberner Wochenblatt », 5 février 1927, n°16 .

En 1846, le village fut décimé par une épidémie de fièvre typhoïde au cours de laquelle 16 personnes furent victimes en peu de jours . Seuls 4 maisons furent épargnées par l'épidémie . La misère était alors telle qu'un comité d'aide se créa pour apporter des médicaments, des draps, etc..., aux pauvres personnes . « Journal de Saverne, 20 août 1927 »

« L'Ami du Peuple, à sa page 313 », nous relate les faits suivants à propos de la construction de l'église : « Hengwiller est en Alsace, un village connu pour être d'une pauvreté extrême et la seule évocation de son nom dans les alentours suffit pour attirer moqueries et sarcasmes de la part des fiers paysans . Mais le village est riche en chrétienté, en bonne volonté et en émouvante bonté dès lors qu'il s'agit d'affaires religieuses . A peine le défunt curé Kempfer avait-il émis le souhait de transformer cette petite maison en une église que les bonnes volontés se mirent en route : chacun voulait être le premier au travail . Tôt le matin, avant leur travail quotidien et tard le soir, les habitants apportaient les matériaux de construction sur place ; et pendant la journée ils étaient manœuvres aux côtés des maçons et des ouvriers du bâtiment . A peine l'église était-elle achevée, que les habitants pensaient déjà à la décoration de leur nouveau lieu de culte . Tous firent le maximum . Une famille un peu plus aisée alla tellement loin dans sa générosité qu'elle vendit ses deux bœufs et offrit le recette de la vente pour acheter une cloche . Dans les deux années qui suivirent, Hengwiller a fait construire à elle seule une tribune, fait peindre les tableaux du chemin de croix et acheter un beau tableau de la Vierge Marie . Lorsque l'actuel curé arriva pour la première fois au village et fut accueilli chaleureusement par les jeunes garçons, avec un cadeau de bienvenue ils pensèrent de nouveau à leur chère église . Loin de dissiper l'offrande de leur chargé d'âmes, ils rassemblèrent encore une somme d'argent significative pour acheter une belle lampe . L'exemple de ces 240 pauvres travailleurs journaliers n'est-il pas humiliant pour certaines communes riches !

En 1860, la vie quotidienne de Hengwiller reflète cette image :

« Situation qui, sans être prospère, s'améliore depuis quelques années . Culture d'un sol restreint, aménagement des prés, travaux dans la forêt ; industrie des chaussons de laine . Les indigents sollicitent la charité privée ; le bureau de bienfaisance n'a pas de ressources » Description du département du Bas-Rhin, III page 427 .

En 1871, Hengwiller compte 50 maisons d'habitation, 53 ménages et 232 habitants .

En 1888, le village possède une canalisation d'eau de 800 mètres de longueur en tuyaux en terre cuite et seulement une seule fontaine . « Archiv für öffentliche Gesundheitspflege in Elsass-Lothringen XIII page 158 » Hengwiller fait construire une nouvelle école en 1898 . La vielle ne possédait que deux pièces et une seule cuisine .

En 1907 il y avait 33 exploitations agricoles : 19 de 50 ares à 2 hectares, 14 de 2 à 5 hectares ; 4 hectares de forêt, pas de vignes ni de houblon ou de tabac ; 97 hectares de prés ; 65 hectares de cultures .

En 1910, Hengwiller compte 152 habitants : 39 maisons habitées et 2 inhabitées . Le village est desservi par la poste de Marmoutier .

Au recensement du 6 mars 1921, Hengwiller ne compte plus que 139 habitants contre 152 en l'an 1910 !

« 17 Janvier 1925 : arrivée de la cloche . Après quatre années d'attente, notre nouvelle cloche est enfin arrivée . Demain dimanche, elle sera solennellement accueillie à la gare de Marmoutier . La bénédiction aura vraisemblablement lieu dans quinze jours » .

L'électrification du village est réalisée en 1926 .

Les villages voisins surnomment les habitants de Hengwiller : « Les Suisses » et « les mendiants (besaces) » . Nous avons vu que les deux surnoms sont historiquement fondés et corrects . - Lienhart, Els. Ortsnedereien, page 87 - .

§ § § § §

Louis-Charles WILL